



PREFECTURE de Saône-et-Loire
Monsieur le Préfet
196, Rue de Strasbourg
71000 MACON

Affaire suivie par : A. Sixdenier

Chagny, le 12 février 2024

Objet : Centre de tri TORCY – Dossier porter à connaissance : compléments

Monsieur le Préfet,

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le SMET 71 est titulaire de l'arrêté préfectoral de l'ensemble du site de Torcy regroupant des installations de regroupement, tri et traitement des déchets non dangereux.

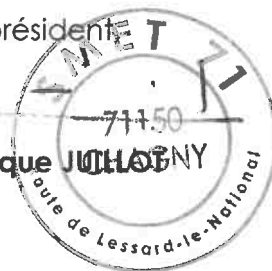
Au regard des modifications d'exploitation des installations, un dossier de porter à connaissance vous a été transmis en novembre 2023.

Suite à la réception début janvier 2024 d'un courrier de demande de compléments, nous vous prions de bien vouloir trouver joints à ce courrier les compléments demandés.

Je vous remercie par avance pour l'attention bienveillante que les services instructeurs porteront à cette demande, et vous prie de croire, Monsieur le préfet, en mes salutations respectueuses.

Le président

Dominique JULOT



Pièce jointe : Compléments porter à connaissance
Transmission : Voie postale
Copie à : DREAL – M. Bertuit – voie numérique



Page 1/1

Réf. : COD
Version : 1
Maj : 12/04/2021
PM : 01

Le SMET 71 est certifié ISO 14001 depuis le 29/11/2004.

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES
ET DE TRAITEMENT DES DECHETS**
Route de Lessard-le-National 71150 CHAGNY
Tél. : 03 85 91 09 80 – www.smet71.fr